



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question écrite n° 17267

Texte de la question

Mme Segolene Royal appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la dramatique situation de l'emploi. Les recents chiffres publies par l'INSEE demontrent a l'evidence que les mesures prises par le Gouvernement sont a tout le moins inadaptees a la situation actuelle. En un an, le taux de chomage a atteint 12,7 p. 100 (en donnees corrigees). Un tiers des moins de 30 ans sans diplome est aujourd'hui sans emploi. Toutes les categories de la population francaise sont touchees mais les jeunes paient le prix fort de la politique actuelle qui ajoute a ces difficultes croissantes une reduction de 15 p. 100 des actions d'insertion formation (AIF). Le chomage de longue duree a augmente de 23 p. 100 et touche maintenant 1,15 million de personnes. La duree moyenne du chomage s'etablit desormais au chiffre sans precedent de 379 jours. Elle lui demande quelles mesures precises il compte prendre, et dans quels delais d'application, pour renverser cette tendance dramatique a l'augmentation du chomage, notamment celui des jeunes.

Texte de la réponse

La lutte en faveur de l'emploi est la premiere priorite du Gouvernement. Les mesures qui ont ete adoptees par le Parlement depuis le printemps 1993 demontrent que le Gouvernement n'est pas reste inactif en ce domaine. Les mesures d'urgence prises en juillet 1993, la loi quinquennale relative au travail, a l'emploi et a la formation professionnelle adoptee en decembre 1993 ont mis en place de nouvelles dispositions en faveur de la formation des jeunes, du maintien de l'emploi dans les entreprises en difficulte, de la baisse du cout du travail peu qualifie. Comme le sait l'honorable parlementaire, les decisions d'embauche au sein des entreprises ne suivent pas immediatement le redemarrage de l'activite : les pertes d'emploi observees au cours de l'annee 1993 sont le reflet de la baisse d'activite a la fin de l'annee 1992 et sur le debut de 1993. La politique menee par le Gouvernement commence depuis le debut de l'annee 1994 a produire ses effets : forte augmentation du nombre d'apprentis recrutes au sein des entreprises depuis janvier ; creation nette de pres de 120 000 emplois dans le secteur marchand sur le premier semestre. Les chiffres du chomage ont enregistre un tres sensible freinage depuis le debut de l'annee et meme une baisse significative aux mois de juin et juillet 1994. La tendance a l'augmentation du chomage engagee au cours de l'annee 1990 est donc sur le point d'etre arreee.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17267

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1994, page 3833

Réponse publiée le : 26 septembre 1994, page 4751